

(229), il imite le principe même de toute réalité sensible et livre avec la chose la sensation qui la fait exister. Chez lui, la nature est *naturante*.

Conclusion

Loutherbourg, le jeune peintre issu de l'École du Nord, et Vernet, l'héritier de la tradition française du Lorrain, offrent donc à Diderot l'occasion d'un brillant parallèle, et même d'un parfait balancement rhétorique : ce sont en effet des articles qui doivent beaucoup à l'art de l'éloge oratoire et au genre démonstratif ou épideictique. Mais ce parallèle met surtout en évidence une double postulation de la critique diderotienne et du transport esthétique qu'elle met en œuvre : la rêverie et l'enthousiasme, la volupté et le sublime, la critique-promenade et la description-hypotypose, l'absorbement ou l'étonnement.

Dans les *Salons* suivants, le dialogue entre ces deux peintres si emblématiques, à peine esquissé en 1763, va s'approfondir, notamment en 1765, sous la forme d'un chiasme qui dit assez leur unité dans la dualité : « Loutherbourg serait vain du tableau de Vernet ; Vernet ne rougirait pas de celui de Loutherbourg » (*Salon de 1765*, 358) ; mais surtout en 1767 où Diderot distinguera encore plus nettement le talent du *faire* de la faculté géniale à *créer* : « le Loutherbourg est fait et bien fait. Le Vernet est créé » (*Salon de 1767*, 738) ; autrement dit : *illusion du faire* et *magie de l'art*, deux autres modalités d'un discours axiologique qui déterminent tout autant, et en profondeur, l'écriture des *Salons*.

УДК81.342.9

INTONATION DANS LA LANGUE FRANCAISE

Кононенко Марина Вадимовна

Казанский федеральный университет

Казань, РФ

Annotation. C'est l'ensemble des phénomènes complexes qui comprennent le ton, la tessiture de la voix, la durée, la syllabation, la pause, le rythme, l'accent, la modulation . Tout cela donne au langage oral les émotions qu'on désire avoir sur les interlocuteurs. Le terme "intonation" est envisagé comme une notion subjective. L'intonation crée l'ensemble de l'énoncé . Elle exprime l'état d'esprit et l'état émotionnel de celui qui parle et traduit l'intention de communication du locuteur.

Les mots-clés: l'intonation, la prosodie, l'accent, la modulation de la voix, les groupes rythmiques, le syntagme, l'intensité des voyelles, les variations de la voix.

Abstract. The intonation of many complex phenomena includes a tone, a voice dimension, sounds longitude, syllable division, a pause, a stress, a modulation. All of these help to express ourselves in the process of communication. The notion of "intonation" is considered to be subjective. Intonation forms an expression. It expresses a soul and an emotional state of the speaker and shows a particular meaning.

Key words: intonation, prosody, a stress, a voice modulation, rhythmic groups, intensity of the vowels, voice variations.

L'intonation sert à mettre en relief les groupes accentuels et les syntagmes. Elle reflète le sens de l'énoncé..

L'intonation est le phénomène complexe qui comprend l'inflexion, le ton, la tessiture de la voix, la durée, la syllabation, la pause, le rythme, l'accent, la modulation qu'on donne au langage oral des émotions et de l'impact qu'on désire avoir sur les interlocuteurs.

Le terme « intonation » est apparu au XIV-ième siècle, à partir de la langue latine *tonare*, ce qui signifie *tonner, faire retentir*. Par une fausse étymologie avec tonus (c'est-à-dire, le mot *ton*), intonation est à son origine un terme musical utilisé pour désigner l'action d'entonner un air. C'est à partir du XIX - ième siècle que ce terme est utilisé pour désigner les tons de la parole [1, C.54]. Chateaubriand, écrivain français bien connu, caractérisait l'intonation comme les tons de la voix , ce qui en fait un synonyme de la mélodie. Mais ce terme évolue hors du domaine linguistique . Il existe l'opinion que la mélodie de la parole doit être étudiée en parallèle avec celle du chant. A partir du moment où l'on a reconnu que la mélodie de la phrase est un chant, le terme *intonation* devient la mélodie de la phrase.

Lorsque on parle, lorsque on lit, même silencieusement, la parole est toujours accompagnée d'une "musique" particulière attachée à chaque syllabe des phrases qu'on prononce. Cette musique de la phrase module la hauteur mélodique de chaque syllabe selon des variations complexes et multiples, attachées à des fonctions diverses liées à l'acte de la parole. Les unes sont neutres, non émotives, à une intonation plate ayant le mouvement constant progressif de la voix. D' autres ont le sens interrogatif, comprennent une question totale ou bien, partielle. Il en y a aussi celles qui expriment les émotions. C'est cette structuration mélodique des énoncés en groupes rythmiques (ou bien, accentuels), ainsi que ses variations qui définit l'intonation. Toutes les langues connaissent des jeux subtils d'intonation qui peuvent varier selon les dialectes. L'intonation est donc une caractéristique qui concerne l'ensemble de l'énoncé .

L' intonation marque l'interrogation, l'exclamation, elle peut indiquer l'état d'esprit du locuteur, varier la hauteur et l'intensité des voyelles, mais elle n'affecte pas le sens des mots.

Il est important dans ce contexte d'examiner le phénomène de la prosodie.

La prosodie est le mot d'origine grecque (**προσῳδία**) qui veut dire *l'accent*.

Elle est apparue dans la grammaire antique, et elle avait étudié, avant tout, l'accent musical, les syllabes du point de vue de leur tension, de leur accentuation. Dans la phonétique contemporaine, la prosodie est l'étude des phénomènes de l'accentuation.

L'accentuation française est très complexe, car il y a une grande variété d'accent : celui de groupe rythmique, syntagmique, secondaire, d'insistance logique et d'insistance affective. Tous ces espèces d'accents influencent l'intonation de la phrase.

Il faut donc comprendre le terme "intonation" comme une notion subjective qui permet de distinguer un mode d'expression logique d'une personne à l'égard de l'autre (question, commandement, continuation, finalité, etc.) ou sa simple attitude émotive (surprise, curiosité, impatience, peur, joie, etc.) [3, C. 72]. Ce qu'on perçoit subjectivement, c'est une certaine intonation qui se réalise objectivement par les variations d'un ensemble de traits acoustiques, tels que l'intensité de la voix, la durée des sons, la pause, le rythme, l'accent, la mélodie.

Les variations de hauteur ont lieu dans toutes les langues, mais leurs fonctions varient d'une langue à l'autre. En français, des hauteurs différentes unies en séquences régulières caractérisent les fragments d'énoncés situés entre deux pauses. Ces séquences s'appellent les syntagmes. En russe, on les nomme les groupes de souffle. Dans d'autres langues, comme le turc, par exemple, les différences de hauteur jouent un rôle distinctif de sens *ben dok-'to-rum* et *ben dok-to-rum* et elles permettent de distinguer le sens *я 'док-тор* et *'я доктор*.

On parle de l'intonation du moment où a lieu la modification de la courbe intonative normale, et c'est alors que se passe la vibration des cordes vocales. Quand une corde vocale est bien tendue, elle vibre sur un ton élevé. Au cas de la tension faible, la note devient plus basse.

Cependant, lorsqu'on parle ou bien, on chante, la montée et la descente de la courbe mélodique ne se fait pas de la même façon. Dans le chant, elle se fait par paliers, c'est-à-dire par les notes, alors que dans la parole elle a un caractère continu.

La mélodie du discours se fait automatiquement, les cordes vocales vibrent à tout instant, et le locuteur ne choisit pas entre l'absence et la présence d'une courbe mélodique. Le mouvement de la courbe d'intonation est conditionné par la nécessité de tendre les cordes vocales au début du

débit et par la nécessité d'économiser le souffle et faire détendre les cordes vocales, dès que l'acte de discours s'achève.

La fin de l'énoncé peut être marquée par le final spécial exprimant les sentiments, les pensées, le but que la personne parlante veut atteindre. Cela peut être, par exemple, la montée de la courbe en fin de la phrase pour l'interrogation, la baisse de la voix pour faire une conclusion, ou bien, exprimer un ordre plus ou moins catégorique.

Il est à noter l'intonation spéciale des phrases affectives. Elles peuvent avoir la montée à la fin qui veut exprimer des émotions. Cependant, les énoncés émotifs ne constituent pas toujours une courbe ascendante, et ils ont souvent le ton montant- descendant, lorsqu'on veut exprimer de l'affection, de l'amour, de la tendresse. Ce que ce n'est pas le ton musical qui est à la base, mais c'est l'accent d'insistance qui sert à donner un caractère particulier.

En parlant des fonctions de l'intonation, il convient de noter que l'intonation correspond à plusieurs indices et chacune d'elles dispose de sa propre valeur. Les variations d'intensité n'ont pas la même valeur que les variations de durée, de hauteur ou bien, de pauses.

On distingue une valeur expressive, distinctive et une valeur démarcative de l'intonation [2, C. 123]. Ce sont ses essentielles valeurs, bien qu'elles soient insuffisantes. Cependant, on va essayer de définir leurs fonctions des valeurs les plus significatives.

Avant tout, l'intonation crée l'ensemble de l'énoncé. Elle sert à exprimer la pensée du locuteur à travers la syntaxe de la phrase. Elle exprime l'état d'esprit et l'état émotionnel de celui qui parle. Elle traduit l'intention de communication du locuteur. Elle définit le choix et l'interprétation de l'auditeur, suggère les différentes variantes de la compréhension de l'énoncé, propose le choix dans l'interprétation.

L'une des plus importantes fonctions de l'intonation est la fonction démarcative qui permet de préciser certains moments et de faire de la lumière sur les points ambigus, par exemple, *une 'bonne française*, ou bien, *une bonne fran'çaise*. L'accent sert à changer le sens de l'expression. Encore un exemple :

Le juge a dit: « L'avocat est incompetent. » - (Le juge déclare que l'avocat est incompetent)

« Le juge », a dit l'avocat, « est incompetent. » - (L'avocat déclare que le juge est incompetent)

Ainsi, la fonction démarcative est utilisée pour démarquer des éléments dans la phrase. La fonction démarcative consiste aussi à marquer une frontière entre des groupes accentuels pour préciser le sens de l'énoncé. La phrase se divise donc en groupes accentuels que l'oreille est capable d'attraper, repérables à l'oreille, par les mouvements mélodiques montants et

descendants portés par les syllabes accentuées à la fin de chaque groupe. Ceux-ci sont les plus petites unités de sens qui servent à communiquer, et ainsi, il peut s'agir également d'un simple mot, comme : «lève-toi ! » ou de quelques mots « Il est étudiant ». Ces unités intonatives organisent la phrase et aident l'auditeur à comprendre le sens.

La fonction expressive est importante, lorsqu'il s'agit de l'intonation. Elle traduit les émotions, les intentions, les attitudes du locuteur, et se réalise de multiples façons selon le degré d'expressivité, la personnalité et les intentions de communication de chaque interlocuteur.

La troisième fonction qui est importante est distinctive. Un énoncé peut exprimer des sens différents qui dépendent de l'intention du locuteur, ce qui caractérise ce type de l'intonation comme autonome.

Ex : « Tu viens samedi ? » Cette interrogation peut être une demande de confirmation, un reproche, l'expression de la méfiance. On peut prendre à titre d'exemple la petite phrase : « Tu parles ». Elle peut communiquer le fait ou exprimer de l'indignation et, même, de l'irritation « Tu parle ! ». Cet exemple veut dire que le sens ne dépend pas toujours du sens des mots, mais aussi de l'intonation et du contexte, de la situation où se trouvent les interlocuteurs.

Il est impossible d'étudier la fonction expressive d'un énoncé qui est en dehors du contexte. La ponctuation ne suffit pas à définir l'intention de la communication, car le contexte seul détermine, s'il s'agit d'un reproche, d'une inquiétude ou bien, il veut exprimer d'autres sentiments .

A titre de conclusion, il faut noter que l'intonation est un phénomène complexe qui comprend l'ensemble de moyens intonatoires dont les composants sont l'accentuation, le rythme, la mélodie, le ton, la durée des sons, les pauses, la tessiture de la voix, la vitesse de la parole. L'intonation joue le rôle primordial dans le langage, car elle sert à aider à exprimer le sens de l'énoncé, révèle le comportement du locuteur, ses intentions, son but à atteindre, son humeur, son état d'âme.

REFERENCES

1. Philippe Martin. Phonétique acoustique / Introduction à l'analyse acoustique de la parole. - Armand Colin , 2008. - 168 p.
2. Possi Mario. L'intonation, le système du français: description et modélisation / Ophrys, 2005. - 244 p.
3. Sandrine Zufferey, Jacques Moeschler. Initiation à la linguistique française, 2^e édition. - Armand Colin, 2015. - 252 p.